



COVID-19

Retour à l'École

PRÉSENTATION DU GUIDE ET PROTOCOLES DE RETOUR À L'ENPQ EN CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19



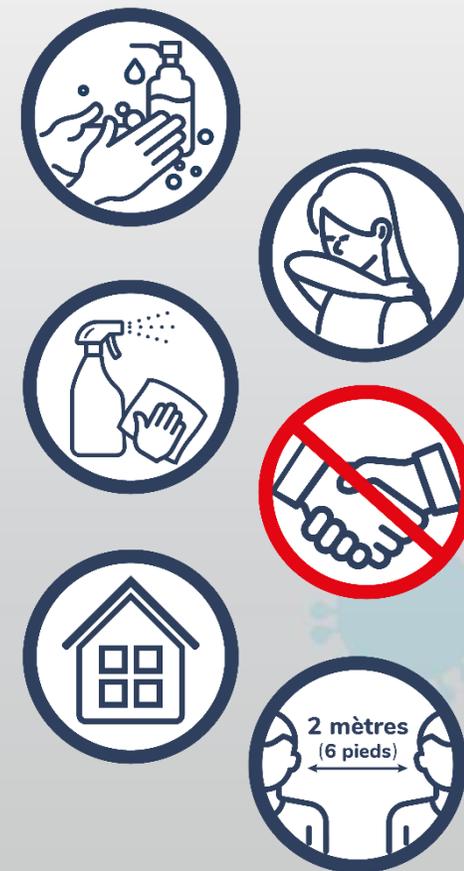
TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte
2. Le Guide
3. Logigramme
4. Questionnaire d'état de santé quotidien et agents sanitaires
5. Stationnement et covoiturage
6. Centre d'hébergement temporaire | Pavillon P
7. Masque et couvre-visage
8. Pauses, heures de repas, effets personnels
9. Classification sanitaire
10. Normes de nettoyage et désinfection
11. Rencontres de travail
12. Accès aux installations
13. Mesures et équipements sanitaires
14. Système de ventilation
15. Circulation dans l'École
16. Aménagement des lieux
17. Courrier, partage de documents et devises
18. Gestion des travaux, entretien et livraison
19. Plan de mesures d'urgence
20. Formations
21. Procédures et protocoles
22. Comment s'informer?



MISE EN CONTEXTE | RÉOUVERTURE

- Travaux importants
- Collaboration de plusieurs équipes à l'interne
- Plusieurs discussions avec :
 - Santé publique
 - CNESTT
 - CIUSSS
 - APSAM
 - Écoles de police canadiennes
 - Francopol



**VOUS SEREZ DES AMBASSADEURS POUR LE SUCCÈS DE LA
RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE**



REPRISE DES ACTIVITÉS

IMPORTANT : Les consignes sanitaires doivent être respectées en tout temps.



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage
(si moins de 2 mètres)

Dès le 13 juillet 2020, le port du masque ou du couvre-visage sera obligatoire dans tous les transports en commun pour les personnes âgées de 12 ans et plus.

Votre gouvernement

Québec

ENPO

Retour à l'École



L'ensemble des secteurs d'activités sont réouverts

À L'EXCEPTION DES :



Festivals et grands événements



Camps de vacances réguliers avec séjour



Combats en contexte sportif

Entreprises, commerces et loisirs

- ✓ Les entreprises et commerces peuvent reprendre leurs activités partout au Québec **EN FAVORISANT LE TÉLÉTRAVAIL LORSQUE POSSIBLE.**

Milieus de vie et établissements

- ✓ Visites autorisées dans les centres hospitaliers et dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables qui ne présentent pas d'éclosion

ON CONTINUE DE SE PROTÉGER!

Généralités - Rassemblements intérieurs et extérieurs autorisés



2 mètres de distance pour les personnes n'habitant pas à la même adresse.



Les rassemblements extérieurs doivent être favorisés.



Les personnes résidant à une même adresse peuvent constituer une « bulle » et conserver une distanciation physique inférieure à 2 mètres.

La distanciation de 2 mètres avec les autres demeure toutefois en vigueur.

Rassemblements dans un lieu PRIVÉ



Maximum de 10 personnes issues d'un maximum de 3 ménages.

Rassemblements dans un lieu PUBLIC

POUR LES RASSEMBLEMENTS INTÉRIEURS PUBLICS,

une limite de 50 personnes s'applique aux lieux ou activités suivants :

- Salles d'audiences publiques;
- Salles de cinéma;
- Salles de spectacle;
- Salles louées y compris les salles communautaires;
- Lieux de culte;
- Assistance à une production ou d'un tournage audiovisuel intérieur;
- Assistance à une captation de spectacle intérieur;
- Assistance à un entraînement ou un événement sportif amateur intérieur.

POUR LES RASSEMBLEMENTS DANS LES MILIEUX ÉDUCATIFS,



- Une distanciation physique de 1 mètre peut s'appliquer entre les enfants de 16 ans ou moins.
- La distanciation de deux mètres avec les adultes demeure toutefois en vigueur.

DANS LES MILIEUX SCOLAIRES :

Un groupe de 4 à 6 enfants peut se constituer une « bulle », ce qui leur permet de conserver une distance inférieure à 1 mètre entre eux. Plusieurs bulles peuvent se retrouver dans une même classe.

DANS LES SERVICES DE GARDE :

Abolition de la règle de distanciation entre les enfants ainsi qu'entre les enfants et le personnel éducateur attitré dans tous les services de garde du Québec.

EXCEPTION

La distance de 1,5 mètre entre les personnes peut s'appliquer dans les lieux suivants :

- Salles d'audiences publiques;
- Salles de cinéma;
- Salles de spectacle;
- Salles de cours en formation générale aux adultes, en formation professionnelle et salles de cours collégiales et universitaires.

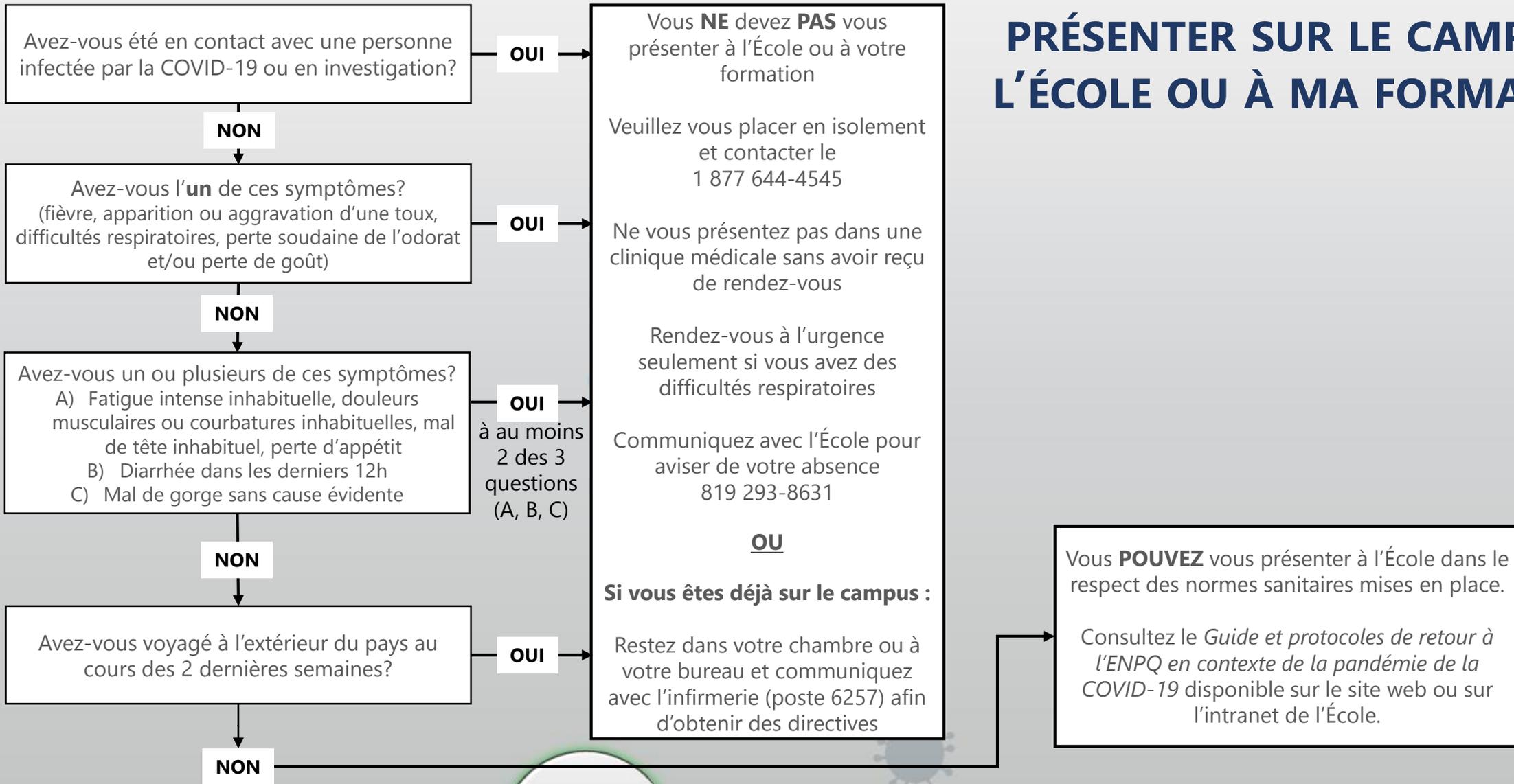
LE GUIDE

- S'adresse aux employés et étudiants
- Tient compte des recommandations (INSPQ, CNESST et MSSS)
- Favorise un retour harmonieux, progressif et sécuritaire visant la protection de la santé
- Assurer la protection des personnes vulnérables

LE PLUS IMPORTANT :



EST-CE QUE JE DEVRAIS ME PRÉSENTER SUR LE CAMPUS DE L'ÉCOLE OU À MA FORMATION ?



QUESTIONNAIRE D'ÉTAT DE SANTÉ QUOTIDIEN ET AGENTS SANITAIRES

- **Questionnaire d'état de santé quotidien**
 - À remplir en ligne chaque fois que vous aurez à entrer à l'École
 - Avant 9h30 le jour même
- **Agents sanitaires** identifiés à l'accueil et sur le campus pour transmission d'informations et rappel des consignes



Questionnaire quotidien sur votre état de santé

Page 5 de 6

**ACCÈS
AUTORISÉ**

Vous êtes autorisé à vous présenter à l'École dans le respect des normes sanitaires mises en place.

Consultez le *Guide et protocoles de retour à l'ENPQ en contexte de pandémie de la COVID-19* disponible sur le site web de l'École.

Pour toute autre demande d'information :

générale : daic@enpq.qc.ca

confidentielle : drh@enpq.qc.ca

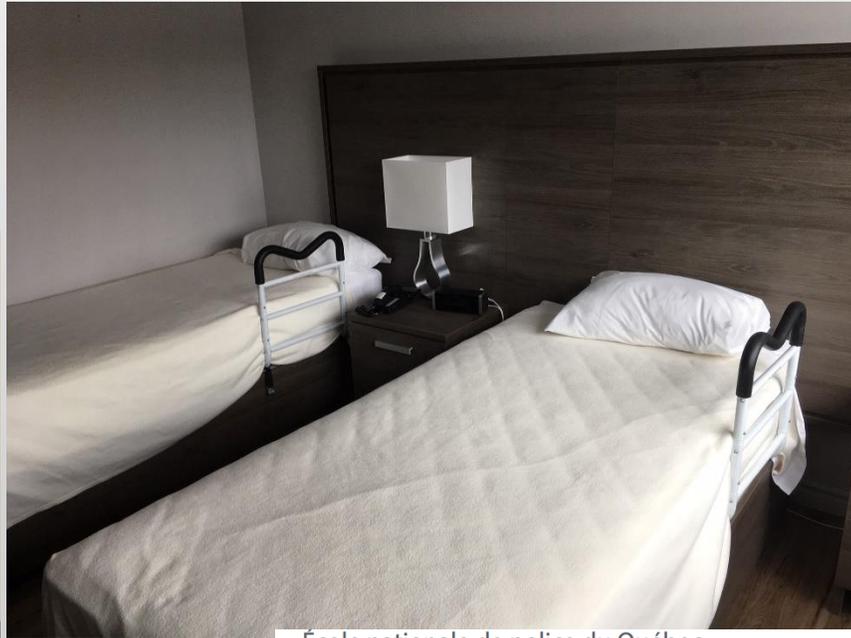


STATIONNEMENT ET COVOITURAGE

- Pas de mesures particulières quant au stationnement
- Si vous effectuez du covoiturage pour vos déplacements vers l'École, veuillez :
 - Limiter le nombre de personnes dans la voiture;
 - Vous asseoir le plus loin possible l'un de l'autre dans la voiture (par exemple siège conducteur et siège arrière à droite);
 - Aérer l'habitacle le plus souvent possible en ouvrant les fenêtres (si la température le permet);
 - Éviter la ventilation en mode recirculation d'air;
 - Désinfecter vos espaces à l'intérieur de la voiture après utilisation.
- Si toutefois, vous n'êtes pas en mesure de respecter ces suggestions, le port du masque ou du couvre-visage est recommandé.



CENTRE D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE | PAVILLON P



RADIO-CANADA MENU EN DIRECT Pénélope

ICI Mauricie—Centre-du-Québec

À la une En continu

ACCUEIL | SANTÉ | SANTÉ PUBLIQUE

L'École nationale de police accueillera des personnes atteintes de la COVID-19

École nationale de police du Québec

Plan du campus



MASQUE ET COUVRE-VISAGE

- Masques fournis par l'École
- Port du couvre-visage ou masque obligatoire dans **tous** vos déplacements dans l'École
- Couvre-visage personnel permis dans le respect du code vestimentaire
- Port du masque de procédure obligatoire si distanciation physique de 2 mètres impossible ou si plus de 15 minutes cumulatif/jour à moins de 2 mètres
- Les masques peuvent être utilisés pendant 8 heures s'ils ne sont pas souillés ou humides



Masque de procédure



Couvre visage



PAUSES | HEURES DE REPAS | EFFET PERSONNELS

- Horaire à respecter
- Repas de la cafétéria pour emporter | Cartes repas en vente pour les employés jusqu'à la fin des travaux (automne)
- Où manger :
 - Salle Maurice-Baril
 - Salles de débordement (E2-22 et E2-24)
 - À l'extérieur
 - À votre bureau
- Réfrigérateurs inaccessibles sauf pour étudiants avec restrictions alimentaires
- Fours micro-ondes accessibles
- Salles de pause maintenant accessibles
- Salon Pierre-Caron (MESS) – Ouvert selon l'horaire établi
- Des collations seront vendues à la Boutique du patrouilleur
- Apporter le moins d'effets personnels possible. Boîtes à lunch avec *icepack* permises.
- Apporter une tasse et une bouteille réutilisables à laisser à l'École.



CLASSIFICATION SANITAIRE DES LOCAUX ET DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Zone **verte** (faible risque) : Le 2 mètres peut être respecté et l'activité peut se dérouler sans contact physique ni utilisation de la force.

Zone **jaune** (faible risque) : Le 2 mètres ne peut pas être respecté et l'activité peut se dérouler sans contact physique ni utilisation de la force.

Zone **orange** (risque moyen) : Le 2 mètres ne peut pas être respecté et l'activité peut se dérouler avec contact physique possible et possibilité d'emploi de la force.

Zone **rouge** (haut risque) : Seulement les employés formés par le CIUSSS et autorisés ont accès aux lieux sécurisés.

Classification des activités selon le degré d'exposition

	Protocole			
	Zone verte	Zone jaune	Zone orange	Zone rouge
Niveau de risque	faible risque	faible risque	risque moyen	Zone à haut risque d'exposition à la covid
Distanciation 	2 mètres peut être respecté Aucun contact et aucune possibilité d'utilisation de la force	2 mètres ne peut pas être respecté Aucun contact et aucune possibilité d'utilisation de la force	2 mètres ne peut pas être respecté Contact possible et possibilité d'utilisation de la force	Seulement les employés formés ont accès Exemple : Pavillon P Retour/débarras du Pavillon P, toute autre zone infectée en cours de route
	Zone verte	Zone jaune	Zone orange	Zone rouge
Mesures requises  	Mesures et équipements requis			
	Notions d'hygiène de base (Hygiène des mains, étiquette respiratoire, désinfection des objets)	Notions d'hygiène de base	Notions d'hygiène de base	Appliquer les normes du CIUSSS : pour les employés formés uniquement (masques, lunettes, gants, pardessus, changer de vêtements)
		Possibilité d'utiliser plexiglass	N/A	
	Port du masque obligatoire (collègue à proximité, véhicule, etc) si une division n'est pas possible	Port du masque obligatoire et de lunettes ou visière et survêtement si requis (changer les vêtements après l'activité)		
	Désinfecter les objets	Désinfecter les objets ou les dédiés à un groupe de 9 (bulle sociale)		
Formation requise	Formation			
	Formation retour à l'École Formation utilisation et disposition du masque, lunettes et gants pour désinfection	Liens et vidéos intranet pour rappels sur l'utilisation et disposition du masque, lunettes et gants pour désinfection	Liens et vidéos intranet pour rappels sur l'utilisation et disposition du masque, lunettes et gants pour désinfection	Formation dispensée par le CIUSSS



Activité : Précisez

Classification : **Activité verte** **Activité jaune** **Activité orange** **Activité rouge**
cochez

MESURES	CONSIGNES SPÉCIFIQUES
	Préciser l'équipement de protection individuel requis (ex.: gants, visière, masque, etc.)
	Préciser la décontamination requise (ex.: quel équipement, matériel, local et à quel moment)
	Préciser les mesures de distanciation requises (ratios, locaux, etc.)
	Préciser les nouveautés dans l'organisation du travail (ex.: changement dans la durée de l'activité, duos, horaire revu, etc.)
	Préciser l'impact financier si connu
	Préciser la signalisation requise (parcours, flèches, affiches, lignes de distanciation, etc.)
	Préciser ce qui doit être fait en ligne ou à distance
	Préciser ce qui est suspendu
	Préciser les points sur lesquels une orientation est requise
AUTRE, précisez :	

*Un extrait de cette fiche sera transmis au personnel impliqué

Secteur :

Classification : **Zone verte** **Zone jaune** **Zone orange** **Zone rouge**
cochez

MESURES	CONSIGNES SPÉCIFIQUES
	Préciser l'équipement de protection individuel requis (ex.: gants, visière, masque, etc.)
	Préciser la décontamination requise (ex.: quel équipement, matériel, imprimante, local et à quel moment)
	Préciser les mesures de distanciation requises (bureaux, révision de la capacité par local, salles de conférence, etc.)
	Préciser les nouveautés dans l'organisation du travail (ex.: horaire de travail, rotation, circulation, règles particulières, etc.)
	Préciser l'impact financier si connu
	Préciser la signalisation requise (parcours, flèches, affiches, lignes de distanciation, etc.)
	Préciser ce qui doit être fait en ligne ou à distance (maintien des conférences à distance, etc.)
	Préciser ce qui est suspendu
	Préciser les points sur lesquels une orientation est requise
AUTRE, préoccupations, précisez :	



NORMES DE NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Normes CNESST, santé publique et APSAM

- Nettoyage entre chaque quart de travail (8h à 16h)
- Désinfection des surfaces 1x par jour
- Personne affectée au nettoyage des éléments à haute fréquence d'utilisation (poignées, rampes, boutons, etc.)
- Désinfection des mains requise avant utilisation d'objets partagés (imprimante, poinçonneuse, machine à café, distributrice, four micro-ondes, etc.)
- Kit de nettoyage disponible par zone de travail, classe ou salle de conférence. Si besoin supplémentaire, en informer l'École (poste 0)

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN DE NETTOYER LES ESPACES COMMUNS AVANT LEUR UTILISATION



RENCONTRES DE TRAVAIL

- Certaines rencontres de travail devront continuer de se faire en vidéoconférence même si les participants sont sur le campus
- Certaines activités de formation seront parfois divisées avec diffusion simultanée
- Respect du nombre de personnes par secteur

AU TRAVAIL, ON CONTINUE DE SE PROTÉGER.

Nombre maximal de personnes autorisées dans cette salle

Attendez à l'extérieur si la capacité maximale d'occupation est atteinte

Votre gouvernement Québec



ACCÈS AUX INSTALLATIONS

- **Vestiaires** : Accessibles (au sous-sol).
- **Douches** des vestiaires: Accessibles (au sous-sol).
- **Dojos** : Accessibles pour la formation uniquement.
- **Piscine** : Ouverte à compter du 8 septembre, selon l'horaire établi.
- **Salle d'entraînement** : Ouverte selon l'horaire établi. (accès aux employés de 11h30 à 13h30 du lundi au vendredi)
- **Gymnase** : Accessible pour la formation uniquement.
- **Salon Pierre-Caron (MESS)** : Ouvert selon l'horaire établi.
- **Cafétéria** : Service accessible à tous dans la salle Maurice-Baril selon l'horaire établi.
- **Boutique du patrouilleur** : Ouverte selon l'horaire établi.



MESURES ET ÉQUIPEMENTS SANITAIRES MIS À VOTRE DISPOSITION

- Matériel de désinfection dans les zones de travail et de circulation
- Stations de remplissage de désinfectant pour les mains
- Matériel de protection individuelle supplémentaire en intervention physique et emploi de la force
- Plexiglas à certains endroits
- Lunettes protectrices, visière ou masque 3M (à cartouche) :
 - Tir;
 - Intervention physique, emploi de la force, etc.;
 - Salle d'interrogatoire /Salle d'observation (SI/SO), au besoin;
 - En présence de visiteurs ou fournisseurs externes.



SYSTÈME DE VENTILATION

- Sécuritaire – La SQI applique les recommandations de l'INSPQ et veille au bon fonctionnement de l'ensemble des composantes du système
- Utilisation de ventilateurs **interdite**

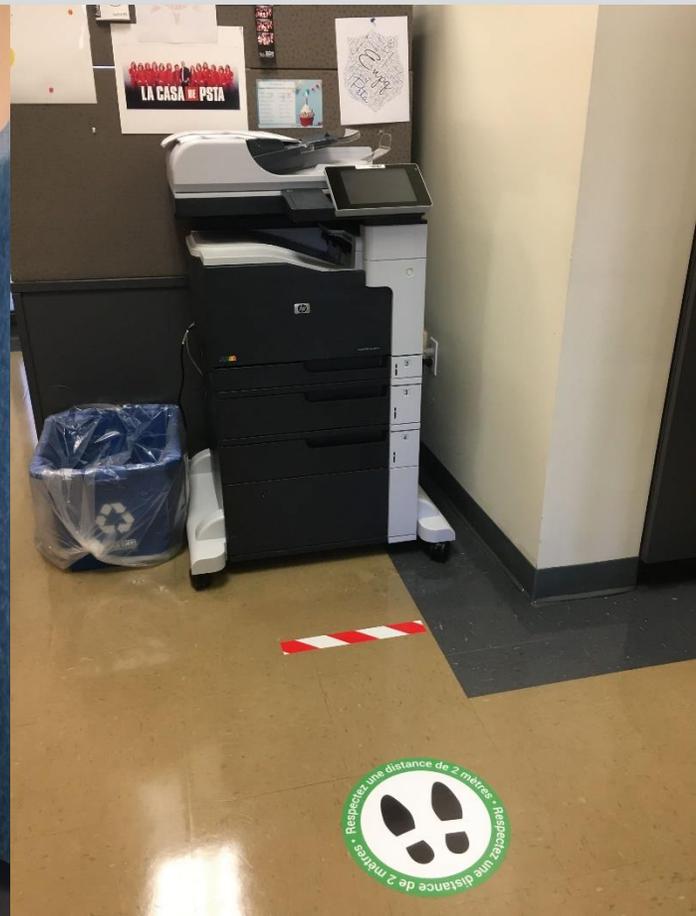


CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

- Réduire à l'essentiel les déplacements
- Respecter la distanciation physique de 2 mètres
- **Avant de vous déplacer** vers un bureau de service ou d'un collègue, communiquer avec le service ou la personne :
 - Par courriel
 - Par téléphone (voir bottin)
 - Par Rocket Chat (pour les employés)
- Identification visuelle des secteurs, veuillez **respecter la signalisation**



AMÉNAGEMENT DES LIEUX



AMÉNAGEMENT DES LIEUX

Les locaux de l'École ont été réaménagés pour répondre aux normes de distanciation physique.

Il est de la responsabilité de chacun de désinfecter sa place **avant** l'utilisation.



Postes de travail : Pour toutes demandes de modifications, communiquez avec votre gestionnaire.

Salles de classe et d'étude: Pour toutes demandes de modifications, communiquez avec votre formateur.

Salles de rencontre: Capacité d'occupation inscrite à l'entrée et dans Outlook.



AMÉNAGEMENT DES LIEUX

Ascenseurs et escaliers : Les personnes à mobilité réduite ont priorité pour l'utilisation des ascenseurs. Respecter la nouvelle capacité d'occupation indiquée.



Éviter de croiser de près les autres personnes dans l'escalier en utilisant les paliers comme zone d'attente.

Vestiaires : Accessibles. Les portes-manteaux et vestiaires à manteau partagés ne devront pas être utilisés. Garder vos effets personnels et vêtements à votre bureau.

Salles de toilettes : Respecter la nouvelle capacité indiquée. Les salles de toilettes seront nettoyées et désinfectées entre chaque quart de travail.

Complexe de tir : Mesures sanitaires spécifiques en place



ÉQUIPEMENTS PARTAGÉS

Pour l'utilisation des équipements partagés, vous devrez vous laver les mains (20 secondes) **avant**.



Du matériel sera disponible pour désinfecter les surfaces touchées.

Distributrices à café : Couverts et bâtons retirés. Petite quantité de verres jetables disponibles. Lorsque possible, utilisez votre tasse réutilisable personnelle.

Fontaines d'eau : Accessibles.

Imprimantes et matériel informatique : Une personne à la fois. Les documents imprimés devront être récupérés sans délai (éviter la manipulation par d'autres utilisateurs).



COURRIER, PARTAGE DE DOCUMENTS ET DEVISES

- Prioriser les correspondances numériques;
- Utiliser, lorsque possible, la signature électronique d'Adobe Acrobat;
- Limiter au minimum les échanges de papiers et de documents;
- Conserver le courrier en quarantaine pendant 24 heures avant de l'utiliser;
- Favoriser l'utilisation du paiement électronique sans contact.



GESTION DES TRAVAUX, ENTRETIEN ET LIVRAISON

Réception et expédition de la marchandise :

- Tâches organisées afin que les livreurs et fournisseurs déposent les marchandises à un endroit convenu (éviter les déplacements dans l'École)
- Opérations de manutention tenues à l'écart
- Zone de quarantaine de 24h avant distribution

Travaux d'entretien :

- Nombre de travailleurs réduit au minimum
- Équipes de l'extérieur ou sous-traitants doivent respecter le guide et protocoles en place



PLAN DE MESURES D'URGENCE



- Plan maintenu
- En cas d'urgence, adapter votre comportement (ex. rassemblement extérieur lors d'une alarme)
- La vie humaine a priorité



FORMATIONS

- Retour des cohortes en formation initiale et des cours de perfectionnement par phases progressives
- Dans le respect des plus hautes normes
- En s'assurant la sécurité des apprenants et du personnel de l'École

Autorisation d'accès à une activité de formation sur le campus

Formations avec contacts physiques (formation initiale et perfectionnement en emploi de la force, sauf PFIE):

- Signature d'un engagement de respect des règles
 - Remplir le *Questionnaire d'état de santé quotidien* pendant les 14 jours avant l'entrée
 - En confinement sur le campus pour les 14 premiers jours
- Formations sans contact physique:
 - Sur le campus ou hors établissement
 - Les étudiants de ces formations doivent éviter les contacts avec étudiants en confinement
 - Secteurs de formation et milieu de vie clairement identifiés

Hébergement

- Dortoirs de 4 à 6 personnes d'une même bulle sociale
- Réaménagés pour répondre aux normes de la Santé publique



VÉRIFICATION QUOTIDIENNE DE L'ÉTAT DE SANTÉ | ÉTUDIANTS

- Questionnaire quotidien en ligne
- Prise de température par lecteur infrarouge
- Toute fausse déclaration peut mener à une expulsion du programme
- En cas de contamination, l'École mettra tout en œuvre pour assurer rapidement votre retour à votre programme de formation dans le respect des règles de la santé publique, et ce, sans frais additionnels



Questionnaire quotidien sur votre état de santé

Page 1 de 6

Vous devez vous soumettre à chaque journée de présence à l'École à une vérification de votre état de santé par l'entremise du présent questionnaire.

1. Date du jour

2. Identification

Nom

Prénom

3. Type de visiteur

En formation initiale (internat)

5. Programme de formation initiale

Cohorte :

0 / 2000

PROCÉDURE EN CAS D'APPARITION DE SYMPTÔMES POUVANT ÊTRE LIÉS À LA COVID-19

- **Le jour** : Aviser rapidement votre instructeur ou coordonnateur;
- **Le soir et la nuit** : Aviser rapidement le responsable des activités périscolaires (faire le 0)
- Rester ou retourner rapidement dans votre chambre;
- Appeler au 1 877 644-4545;
- Les pairs faisant partie du même groupe de couleur doivent également se placer en isolement dans leur chambre.



RESPECT DES RÈGLES DE VIE | FORMATION

- Consentement à signer (respect des nouvelles règles de vie, normes de distanciation physique et d'hygiène)
- 1 ou plusieurs responsables par groupe d'assurer le respect des consignes sanitaires
- Classement des groupes d'étudiants par code de couleurs par bracelets (bulles sociales)
- Limiter les contacts aux personnes dans le même groupe de couleur
- Aucun contact physique entre formateur et étudiants (démonstrations entre formateurs)



DISTRIBUTION ET DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS

- Distribution des EPI par l'instructeur
- Prêt d'équipement à un seul usager pour la durée du cours ou du stage, si possible, sinon désinfection
- Poubelles sans contact disponibles pour disposition des équipements jetables
- Sacs disponibles pour disposer des vêtements et équipements à désinfecter si ne peut être désinfectés sur place
- Responsabilité de l'apprenant de désinfecter ses vêtements et équipements dédiés
- Responsabilité de l'instructeur d'acheminer les équipements nécessitant une désinfection particulière à l'approvisionnement ou toute personne identifiée



ENTRAINEMENT ET SORTIE À L'EXTÉRIEUR DU CAMPUS

FORMATION INITIALE

- Salle d'entraînement physique accessible à partir de 18h30 du lundi au vendredi et à partir de 12h30 les samedis et dimanches
- Possibilité de s'entraîner à l'extérieur en restant sur le campus
- Sorties à l'extérieur du campus interdites
- Un employé de l'École agira à titre de commissionnaire
- Commande de biens essentiels seulement



INTERNAT – FORMATION INITIALE

Présence et confinement

- En confinement sur la campus pour les 14 premiers jours (incluant les fins de semaine)

Buanderie (B3-06 et G4-31)

- Accès selon un horaire

Service de garde

- Responsabilité de s'assurer du respect des règles et consignes

Rassemblements, inspections

- Pas de rassemblement le matin, sauf avis contraire
- Inspections par les instructeurs le matin
- Inspections visuelles des chambres

Cérémonies de remise des attestations

- Sans invité
- Diffusion Web pour les familles et amis



PROCÉDURES ET PROTOCOLES

En annexe du Guide :

- Vérification de l'état de santé;
- Mesures d'hygiène (distanciation physique, hygiène des mains, étiquette respiratoire, etc.);
- Port des équipements de protection individuelle (EPI);
- Nettoyage et désinfection;
- Vêtements de travail;
- Utilisation des véhicules du parc automobile;
- Utilisation des simulateurs de table;
- Utilisation des simulateurs Patrol SIM.



COMMENT S'INFORMER ?

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

- Section « [Retour à l'École](#) » du site Internet
- [Foire aux questions](#)
- Intranet pour les employés
- RocketChat pour les employés

**Vous avez des questions auxquelles nous n'avons pas répondu ?
N'hésitez pas à nous les faire parvenir !**

Demande d'information générale : daic@enpq.qc.ca

Demande d'information confidentielle : drh@enpq.qc.ca



QUESTIONS, COMMENTAIRES ?

